

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 51 (1943)
Heft: 1

Artikel: Un quartier de Lousonna à la Maladière (Vidy) : le marché et la grande halle (ou basilique)
Autor: Gilliard, Fred.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-39796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN QUARTIER DE LOUSONNA¹ à la Maladière (Vidy)

LE MARCHÉ et LA GRANDE HALLE (ou basilique)

Le groupe de constructions constitué par le marché et la grande halle ou basilique, se trouve au sud-ouest du terrain de la Maladière, en bordure de la place dont le temple marque le centre.

Les plans

Le marché. — Celui-ci était constitué par une rangée de boutiques adossées à un long mur qui les séparait de la grande halle, au sud. Ces boutiques ouvraient, au nord, sous un portique (voir fig. 1).

Le marché communiquait avec la halle par un passage de 4 m. 20 de largeur, ménagé au milieu de la rangée des boutiques². Celles-ci ont une largeur de 4 m. à 4 m. 20 et une profondeur de 6 m.³. Elles devaient être primitivement au nombre de dix.

¹ Voir R.H.V., mai-juin 1939 et novembre-décembre 1942.

² Une rangée de boutiques, avec un passage central, était disposée de façon presque identique sur un côté du marché de Pompéi : voir CAGNAT et CHAPOT : *Manuel d'archéologie romaine*, t. I, p. 229.

³ Au forum de Martigny, environ 5 m. sur 6 m. 50. Voir STÄHELIN : *Die Schweiz in römischer Zeit*, p. 139.

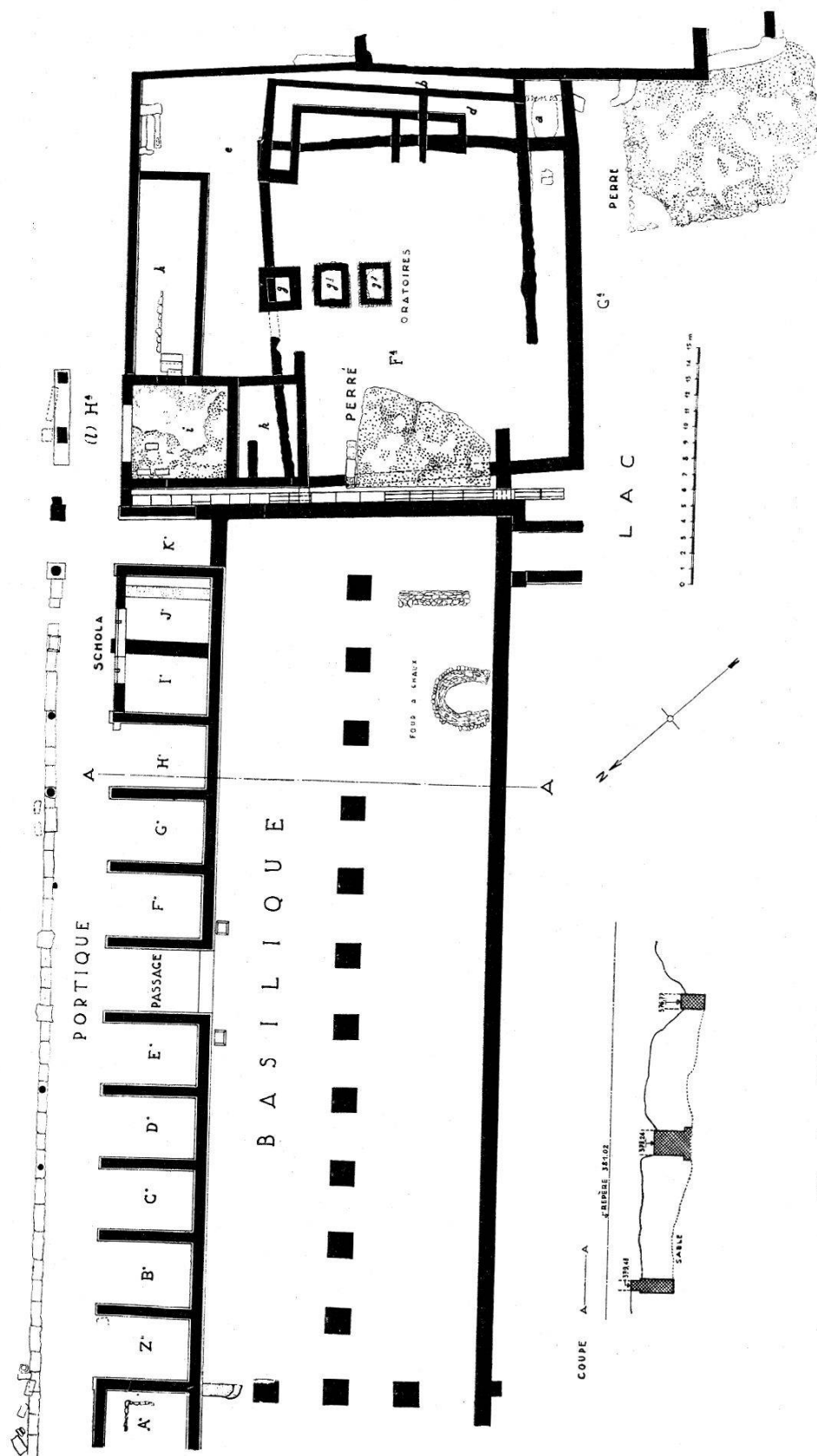


Fig. 1. - PLAN DU MARCHÉ ET DE LA HALLE OU BASILIQUE

Deux d'entre elles (I^o et J^o), à l'extrémité est du marché, ont été réunies pour former un seul local qui fut la « schola » des bateliers du lac Léman résidant à Lousonna ¹.

A l'extrémité ouest, une onzième case fermée par un mur, au nord (alors que toutes les autres sont ouvertes de ce côté) n'a pu être entièrement dégagée. Sa destination n'est pas encore définie.

L'entrée du passage central donnant dans la grande halle était flanquée de deux socles moulurés en marbre qui provenaient sans doute d'un édifice démoli. On en a retrouvé un troisième, tout semblable, posé sur le mur du portique, en face du local des bateliers.

Le portique, large de 3 m. 50, était constitué par une fondation recouverte par des dalles de molasse formant un soubassement continu sur lequel reposaient les colonnes portant la toiture en charpente. Ces colonnes étaient placées toujours dans l'axe des murs séparant les boutiques. Quelques tambours de fûts de colonnes en calcaire jaune, posés directement sur le socle, étaient encore en place ; d'autres ont été retirés du sol, au nord du portique. Mais le diamètre de ces tambours est très variable ; et il est probable qu'ils ont été réutilisés un peu au hasard, lors d'une reconstruction tardive.

La halle ou basilique. — Ce vaste édifice, attenant au marché, occupe une surface d'environ mille mètres carrés. Il utilisait, pour sa façade nord, le mur auquel s'appuient les boutiques du marché. Un second mur parallèle, distant de 17 m. 40 du premier, portait la façade sud, qui s'élevait sur la rive du lac. Entre ces deux murs, une rangée de douze piliers, distants d'environ 4 m. 60 d'axe en axe, divisait longitudinalement la halle, exactement dans son milieu (voir fig. 4). La longueur de celle-ci, du mur est aux quatre piliers qui la limitent à l'ouest, est de

¹ Le fait est prouvé par une inscription découverte dans le sol du portique, devant ce local : *Numinibus Augustorum nautae lacu Lemanno qui Leusonnae consistunt.* Voir COLLART et VAN BERCHEM : *Inscriptions de Vidy*, I^{re} série, p. 4. (Publications de l'Association du Vieux-Lausanne, II.)



Fig. 2. - LE MARCHÉ
Enfilade des boutiques et portique. Vue prise de l'est.

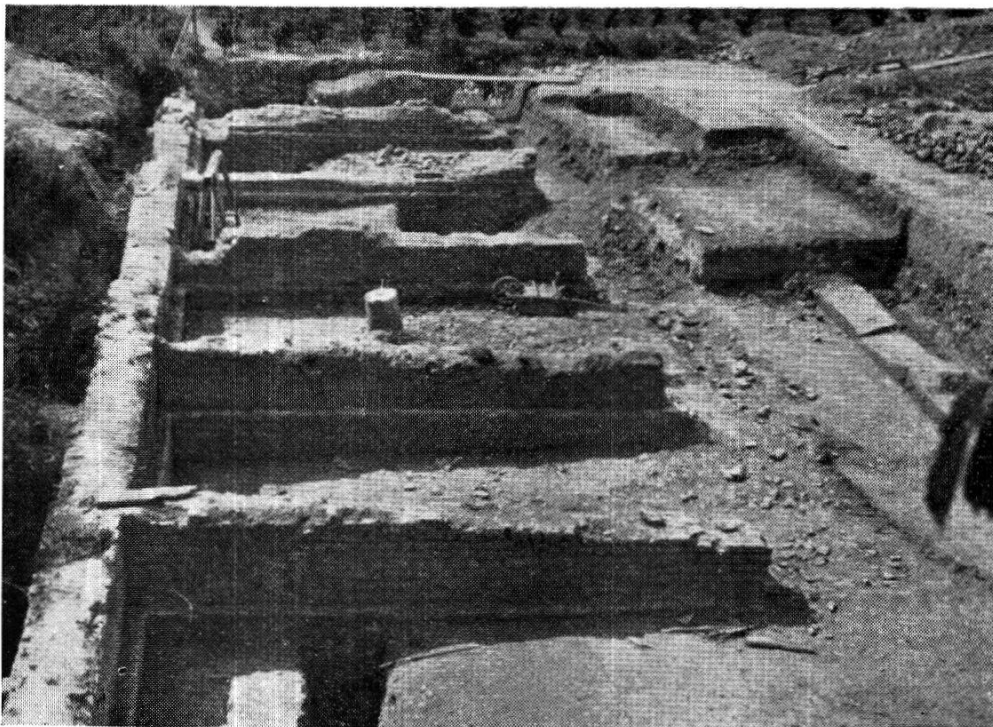


Fig. 3. - LE MARCHÉ
Partie ouest. Vue prise de l'est.

55 m. Aux extrémités est et ouest, des escaliers, dirigés perpendiculairement à la façade sud, descendaient vers le lac.

La halle était certainement couverte par une toiture en charpente. Des tuiles brisées ont été retrouvées en quantité, au nord, dans le marché, et le long du mur sud.

Une canalisation d'égout, formée de dalles de molasse creusées en caniveau, longeait le mur fermant la halle, à l'est. Il ne semble pas qu'il y ait eu d'accès de ce côté. Une entrée était probablement à l'ouest, où des piliers intermédiaires, un au nord, l'autre au sud, s'élevaient dans l'axe des deux nefs déterminées par la rangée centrale¹.

Caractéristiques des constructions

Les constructions du marché et de la halle constituent un ensemble homogène et parfaitement cohérent. La maçonnerie est en petit appareil de moellons bruts disposés en assises régulières de 10 à 12 cm. de hauteur, et dont les joints, soigneusement réglés, étaient marqués d'un trait au fer. Elle est très semblable à celle des substructions du temple, quoique d'une exécution moins parfaite².

Les murs du marché, celui du sud, qui appartient également à la halle, et ceux qui séparent les boutiques, s'élèvent encore au-dessus du sol à une hauteur variant de 1 m. à 1 m. 60, à la cote moyenne de 379 m. 50. Leurs fondations descendent à la cote de 376 m. 70 environ. Le mur sur lequel reposait la façade de la halle, au bord du lac, règne au niveau *moyen* de 376 m. 80 ; et sa fondation est à la cote de 375 m. 25 environ. L'épaisseur

¹ Les fouilles n'ont pu être poussées assez loin, à l'ouest, pour dégager complètement les substructions du marché et de la halle, le terrain étant cultivé. Dans l'*Annuaire de la Société suisse de préhistoire*, 1938, p. 102, M. LAUR-BELART se demande si un tribunal en forme d'abside ou une petite nef transversale se trouvaient de ce côté? Toutes suppositions sont encore possibles!

² La présence de quelques fragments de briques dans la maçonnerie du long mur, au sud du marché (au droit des cases C^o, D^o), est l'indice d'une reconstruction ou, tout au moins, d'un remaniement effectué tardivement.

du mur, entre le marché et la halle, est de 0 m. 60 à la partie supérieure. Il s'élargit par des redans (au sud et au nord) et mesure 0 m. 90 à 1 m. à la fondation; ce qui correspond à la largeur du mur sud de la halle. Les murs de séparation des boutiques ont 0 m. 55 d'épaisseur au couronnement et 0 m. 75 à 0 m. 80 à la fondation. Les bases carrées des piliers, dans l'axe longitudinal de la halle, ont de 1 m. 55 à 1 m. 60 de côté et descendent à la côte de 375 m. 90 environ¹. Elles sont construites comme les murs, avec des parements de petits moellons disposés en assises régulières. L'intérieur est en blocage.

La façon dont ont été traitées les têtes des murs séparant les boutiques est caractéristique. On a employé de la pierre calcaire jaune sciée en petits blocs dont la hauteur correspond aux assises des moellons du mur (10 à 12 cm.). Leur longueur en parement atteint 30 à 35 cm., et leur largeur 12 à 15 cm. Il était facile de la sorte d'obtenir des arêtes rectilignes et bien d'aplomb. Par places, il y a alternance entre des assises de pierre jaune et des moellons bruts ou des blocs de molasse (voir fig. 5).

Comme nous l'avons noté, dans la description du marché, le mur de séparation entre deux des boutiques, à l'extrémité est, a été abattu pour constituer un local en forme d'exèdre. Il communiquait avec le portique par une large ouverture indiquée par un seuil en roche calcaire du Jura, long de 4 m. 80, large de 0 m. 65, constitué par deux blocs de dimensions inégales paraissant provenir d'un édifice démoli. Des cavités carrées ayant 16 à 17 cm. par côté, profondes de 3 cm., creusées dans ce seuil, étaient destinées à recevoir des poteaux en bois. Elles étaient revêtues d'une mince plaque de plomb.

Les poteaux divisaient la large baie en trois parties. Celle du milieu, qui était l'entrée du local, mesurait 3 m. (entre les poteaux). Des entailles ont été faites dans le seuil (sur le rebord extérieur) pour glisser les poteaux dans les cavités, ce qui semble indiquer que ceux-ci ont été placés après coup.

¹ Jusque sur le banc de sable naturel.



Fig. 4. - LA HALLE
Rangée de piliers centrale. (Sur la droite, le marché). Vue prise du sud-est.



Fig. 5. - LE MARCHÉ
Tête du mur entre les cases B° et Z''.

Les murs étaient revêtus d'un enduit, à l'intérieur et à l'extérieur.

On a retrouvé aussi de nombreux fragments d'un enduit coloré en rouge, avec des motifs décoratifs, qui recouvrait la face sud du mur séparant le marché de la halle (soit à l'intérieur de celle-ci) à l'extrémité ouest (au droit des cases C^o, B^o et Z'')¹.

L'architecture

Nous pouvons nous faire une image assez exacte du marché avec son portique, dont les colonnes en pierre portaient une architrave en bois et une toiture en appentis s'adossant à la grande halle. Les boutiques s'ouvraient sous ce portique, sur un promenoir de plus de 3 m. de largeur relié à la halle par un passage ménagé au milieu de la rangée des boutiques.

Bien que son plan ne rappelle en rien celui qui était généralement adopté pour la *basilique*, la grande halle en occupe ici la place traditionnelle et devait en remplir la fonction, tout à côté du marché (ou du forum)².

Il ne nous est évidemment pas possible de reconstituer l'architecture de ce vaste édifice. A quelle hauteur s'élevaient les murs et les piliers dont nous avons retrouvé les substructions?

A en juger par les dimensions des bases en maçonnerie, les piliers (ou colonnes?) devaient avoir des proportions imposantes. Ils portaient la moitié du poids de la toiture (l'autre moitié étant répartie sur les murs), ce qui constituait une lourde

¹ On a ramassé, au pied de ce mur, en trois endroits, de petites boules formées de poudre de couleur ocre jaune et bleue. Quelques motifs décoratifs ont pu être reconstitués par M. E. Correvon, artiste peintre : filets et galons, petits rinceaux de feuillage, etc. C'est une décoration facile, telle qu'en exécutent aujourd'hui nos peintres en bâtiment.

² M. R. LAUR-BELART, dans l'*Annuaire de la Société suisse de préhistoire*, 1938, p. 33, relate la découverte, à Augst, d'une basilique à *deux nefs* attenante aux thermes ; et il fait observer « que l'on est en présence d'une disposition architecturale qui n'est peut-être pas rare chez nous, mais qui n'avait tout simplement pas été découverte jusqu'à nos jours ».

charge. Quelle était la structure et le mode de construction de cette toiture ? La portée libre entre les murs et les piliers atteint presque 8 m., ce qui n'a rien d'excessif, sans doute, pour une ferme de charpente en bois. Mais cela implique l'intervention d'un charpentier expert en son art.

Nous ne saurions guère imaginer, ici, autre chose qu'une large toiture à deux pans, dont le faite aurait été dans l'axe de la halle. Le pan nord se prolongeait-il simplement sur le marché ? Il aurait eu, alors, un très grand développement. Mais il est plus probable que la toiture en appentis du marché était en contre-bas de celle de la halle.

Une constatation faite, en sondant le sol de la halle, nous permet d'admettre que l'on avait employé pour la construction de celle-ci, et, en particulier, des piliers ou colonnes, de la pierre du Jura (calcaire jaune). On a retrouvé, en effet, en plusieurs endroits, un dépôt, formé de fragments et de poussière de cette pierre, résultant de la taille effectuée sur place. Il se pourrait donc que plusieurs des blocs de calcaire jaune épars dans le quartier (réemployés lors d'une tardive reconstruction) eussent appartenu primitivement à la halle.

La vie des affaires, le négoce

Il n'est pas possible de définir le genre de commerce auquel on se livrait dans telle ou telle des boutiques du marché. Celles-ci n'ont gardé trace d'un aménagement intérieur. Il ne restait que le sol à fouiller entre les murs nus.

Les mêmes objets se retrouvent de boutique en boutique, objets très divers, sans que l'on puisse inférer de leur nombre plus ou moins grand ou de leur destination, qu'ils eussent appartenu à un fond de commerce ou servi à l'exercice d'un métier.

Faudrait-il conclure, par exemple, du fait que l'on a recueilli dans ou devant une case (C⁰), un manche d'outil, quatre anneaux d'une chaîne, un crochet, des clous, le tout en fer, et quelques

fragments du même métal, qu'il y avait là un ferronnier ou quincaillier ? Ce serait se hasarder beaucoup !

Plus significative est la trouvaille d'un couteau de boucher (au nord de la case Z'') et de quantité d'ossements d'animaux répandus dans le sol, à l'extrémité nord-ouest du marché. Il est fort probable qu'il y avait là un étal de boucherie ¹.

Deux gros poids (ou pesons) consistant en une pierre façonnée en forme de sphère aplatie ou de cône tronqué, que l'on soulevait au moyen d'un anneau de fer, découverts dans la halle, montrent que l'on devait y peser des marchandises assez lourdes ou en quantités importantes.

Mais, d'une manière générale, on constate que la plupart des objets retirés du sol du marché et de la halle auraient aussi bien pu se trouver dans des habitations privées : styles ou aiguilles en os, fibules, broches, appliques de ceintures, fragments d'ustensiles de ménage en bronze, lampes et poteries en terre cuite rouge ou noire, etc. ².

Les monnaies recueillies n'ont pas été très nombreuses, bien que le lieu ait été consacré aux affaires. Une des boutiques du marché en a livré huit (C⁰) ; mais on n'en a compté qu'une, deux, trois ou quatre dans les autres (aucune dans la case K⁰). Dans la halle, 43 piécettes en bronze de la République, ont été trouvées à la fois, en un tas, sous une pierre. C'est là un bien maigre pécule comparé au « trésor de la Maladière » découvert dans une maison près du temple. Antithèse tentante pour un poète : ici, le gagne-petit, là-bas, le riche banquier ou changeur !

Mais nous pouvons certainement évoquer un des aspects caractéristiques de la vie du marché, en nous plaçant devant

¹ Il serait surprenant que les pêcheurs du lac n'eussent pas apporté au marché leurs poissons ; et il semble même que l'on eût consommé des huîtres à Lousonna, puisqu'on en a retrouvé des coquilles. Elles ne pouvaient provenir que de la mer.

² Peu de débris d'amphores, aucun dépôt caractéristique de marchandises. Signalons cependant un objet consistant en une fiche en fer munie d'une boucle, comme en utilisent les bûcherons pour tirer les troncs, et un fer de hache. On exportait beaucoup de bois d'Helvétie : voir STÄHELIN, *op. cit.*, p. 377.

la « schola » des bateliers¹. C'est là, dans ce local ayant forme d'exèdre, largement ouvert sur le portique, qu'ils devaient se réunir pour s'entretenir de leurs affaires et des intérêts de la corporation. N'était-ce pas un peu ce que nous appelons aujourd'hui une chambre de commerce²... mais placée sous le regard des dieux ?

Il manque, à vrai dire, à ce local de réunion, un élément que l'on trouve dans toutes les « scholae » : c'est le banc de pierre régnant sur le pourtour, le long des murs. Mais l'inscription retrouvée devant le seuil est assez explicite : *nautae lacu Lemanno qui Levsonnae consistunt*.

Les bateliers du lac Léman résidant à Lausanne... Cela équivaldrait aujourd'hui, où la navigation sur le lac a perdu tout de son importance au point de vue économique, à une puissante et quasi officielle entreprise de transport par chemin de fer ou automobile³.

Les époques de construction

La construction du marché et de la halle ou basilique peut dater, si l'on en juge par les parties les plus anciennes, du I^{er} siècle. Mais on voit, d'emblée, que des remaniements importants ont été effectués, probablement à la fin du II^e siècle ou au début du III^e siècle.

Les monnaies recueillies en assez grand nombre indiquent que les lieux ont été occupés durant le I^{er} et le II^e siècles.

¹ Comme, à Avenches, la « schola » des bateliers de l'Aar et d'un autre cours d'eau encore indéterminé : *nautae Aruranci Aramici* : STÄHLIN, *op. cit.*, p. 414.

² C. JULLIAN : *Histoire de la Gaule*, t. V, p. 172. « Les nautae, à Lyon et à Arles, sont de vraies puissances... ce qui est aujourd'hui la situation des chambres de commerce à Lyon, à Bordeaux, à Marseille... »

³ Les nautae se chargeaient de transports sur terre. C. JULLIAN, *op. cit.*, t. V, p. 172 ; Albert GRENIER : *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, t. VI, p. 548. Concernant les bateliers du lac Léman, voir L. BLONDEL : *La civilisation romaine dans le bassin du Léman*, p. 21. — D. VAN BERCHEM : *Ebrudunum-Yverdon*. « Revue d'histoire suisse », N^o 1, 1937, p. 88.

On n'a retrouvé, en effet, que trois pièces du III^e siècle (deux d'Alexandre Sévère, une de Valérien). Pour le I^{er} siècle, les monnaies de la République sont les plus nombreuses, puis, viennent celles des empereurs : Auguste, Tibère, Domitien. Le II^e siècle est représenté par six pièces, aux effigies de Trajan, Adrien, Antonin et Marc-Aurèle ¹.

Un autre indice est donné par les tessons de poteries sigillées qui portent des marques de potiers d'Arezzo ayant travaillé au I^{er} siècle ². Ces tessons ont été trouvés surtout à l'intérieur de la halle.

Les coupes faites dans le sol ont permis de constater de nombreuses traces d'incendies dans une couche archéologique régnant au niveau moyen de 377 m. 68, dans la halle, et de 378 m. 48, dans le marché. C'est dans cette couche qu'ont été retrouvées les monnaies les plus anciennes du I^{er} siècle. Elle doit correspondre historiquement à un événement qui aurait causé l'incendie et la destruction du marché et de la halle, dans le courant du II^e siècle? Mais, comme pour le temple, l'histoire ne donne aucune réponse à cette question. Bornons-nous donc à constater le fait.

Nous avons mentionné déjà qu'il existait, dans le sol de la halle, un dépôt formé de poussière et de débris de pierre jaune du Jura, constituant une couche (épaisse par places, de plus de 10 cm.) qui se trouve immédiatement au-dessus de celle où nous avons relevé des traces d'incendie (à la cote moyenne de 378 m. 13). Il paraîtrait qu'un chantier de tailleurs de pierre a été installé là. On a recueilli un ciseau en fer, des fragments de moulures et d'un chapiteau corinthien qui était en travail.

Nous pensons avoir là l'indice certain d'une reconstruction.

¹ Je me suis basé sur l'inventaire des monnaies identifiées par M. C. Martin, conservateur du Cabinet des médailles cantonal.

² Mlle Christiane DUNANT prépare, sous la direction de M. Paul COLLART, un travail sur les poteries retrouvées dans les fouilles de Vidy, qui paraîtra dans la série des publications consacrées à ces fouilles par l'Association du Vieux-Lausanne.

L'inscription relevée devant la « schola » des bateliers peut dater de la fin du II^e siècle ou du début du III^e siècle ¹. En tous cas, la façon dont ce local a été aménagé, en réutilisant des matériaux provenant d'édifices démolis (seuil), indique un remaniement tardif dans la construction du marché, qui aurait été effectué au III^e siècle, alors que le vicus de Lousonna avait perdu déjà beaucoup de son importance et de sa prospérité. La halle était-elle déjà abandonnée alors? On peut se le demander, car on n'y a retrouvé aucune monnaie du II^e siècle et une seule du III^e siècle (Alexandre Sévère).

Marché, halle (ou basilique) paraissent avoir partagé le sort du temple, avec cette différence que, dans ceux-ci, la vie des affaires avait pris fin bien longtemps avant que le sanctuaire ruiné eût cessé d'attirer les offrandes des fidèles.

* * *

Les fouilles ont ramené au jour un four à chaux qui avait été installé à l'intérieur des substructions de la grande halle, probablement au début du moyen âge ². C'est là, sans doute, qu'une grande partie du marbre provenant des monuments de Lousonna a été transformé en chaux pour servir à la construction du village de Vidy, qui exista jusqu'au XVI^e siècle, ou peut-être de la ville nouvelle de Lausanne qui se campa sur la colline de la Cité. *Sic transit !*

Fred. GILLIARD.

¹ Voir *Annuaire de la Société suisse de préhistoire*, 1936, p. 65 : M. LAURBELART y cite l'opinion de M. F. STÄHLIN. D'après celui-ci, la formule *numinibus Augustorum* daterait de l'époque allant de 180 à 241 après J.-C. Voir aussi V. DEONNA : *Inscriptions romaines de Vidy*, dans « Genava », n^o XVI, 1938 ; HOWALD et MEYER : *Die römische Schweiz*, p. 243.

² C'est l'opinion de M. Ls BLONDEL, archéologue à Genève.